2016-2017

NOM :

Prénom :

Classe :

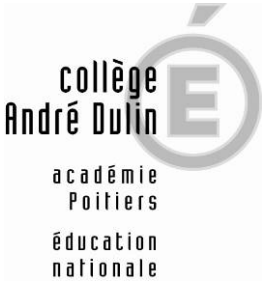

Carnet de bord

Epreuve orale sur 100 points

Diplôme national du brevet

Dates importantes :

- Choix du sujet à rendre pour le **lundi 22 mai 2017**
- Epreuve orale **le mercredi 21 juin 2017**

1-Modalités de l'épreuve.

LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n°14 du 8 avril 2016

(Extraits)

Épreuve orale : soutenance d'un projet

1. <u>Pour les candidats scolaires</u>

1.1 - Durée de l'épreuve : 15 minutes

1.2 - Nature de l'épreuve : orale

1.3 - Objectifs de l'épreuve

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis. Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5. Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve individuellement ou en groupe, sans qu'un groupe puisse excéder trois candidats. Dans tous les cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles

1.4 - Structure de l'épreuve

L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury. Dans le cas d'une épreuve individuelle, l'oral prend la forme d'un exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. Le cas échéant, le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes. Si l'épreuve est collective, dix minutes d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, quinze minutes de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le projet

1.5 - Modalités de l'épreuve

<u>Contenus de l'épreuve</u>

L'évaluation de cette épreuve orale prend appui sur un travail engagé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire défini et organisé par l'équipe enseignante ou de tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève.

L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale du candidat, tant du point de vue des contenus que de son expression. Il est à noter que l'évaluation de la maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Le candidat peut, le cas échéant, présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse. Elle ne peut donc se substituer à la présentation synthétique qu'elle peut cependant illustrer.

Cette épreuve orale ayant également pour objectif d'illustrer l'interdisciplinarité ainsi que la transversalité des connaissances et des compétences des différents domaines du socle commun, les examinateurs veillent à ce que leur questionnement relie constamment les acquis disciplinaires et culturels à la vision globale, interdisciplinaire, du projet. Si le candidat présente un projet portant sur la thématique « Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales », il peut effectuer une partie de sa présentation en langue vivante, étrangère ou régionale, dans la mesure où cette langue est enseignée dans l'établissement.

Si le candidat a connu une expérience de mobilité internationale, il est recommandé qu'il puisse la valoriser

2- Comment préparer et passer son oral.

Cette épreuve se déroulera en deux temps pour une durée totale d'environ 15 minutes pour un passage individuel, 25 minutes en binôme ou trinôme :

1) Une intervention de 5 minutes (10 en binôme ou trinôme) durant laquelle le candidat ne sera pas interrompu(e) par le jury.

2) Un entretien de 10 minutes avec le jury (15 en binôme ou trinôme) sous forme de questions relatives à l'exposé que le candidat aura présenté.

A l'issue de cet entretien, les 2 membres du jury rempliront la grille d'évaluation individuelle, et attribueront une note qui comptera dans l'obtention du diplôme national du brevet des collèges. Cette note ne sera pas communiquée le jour de l'examen

Le contenu de l'intervention :

A) La présentation, la description et l'analyse du projet

1/ Annoncer le plan et présenter le projet

2/ Décrire et analyser

3/ Ouvrir – conclure (ce que le candidat a découvert, ce qui lui a plu dans ce projet et pourquoi, les bénéfices tirés de cette expérience, les difficultés rencontrées)

B) Prestation orale

Penser à regarder les membres du jury.

Parler fort et distinctement.

Utiliser un langage correct et courant.

Evidemment, pas de chewing-gum et une tenue correcte.

C) Le temps

Veiller à ne pas dépasser le temps qui est attribué en répétant l'intervention, en la chronométrant et en ajustant le temps de parole si nécessaire.

D) Le support

Un support permettra de s'assurer dans sa prestation orale. Il peut être de différents natures, comme : tableaux, images, photos, diaporama, extraits, etc....

Ces supports (sons ou images) doivent être de bonne qualité.

3-Grille d'évaluation.

Echelle descriptive de l'épreuve orale de l'EPI	**Critères**	**Maîtrise insuffisante 4 POINTS**	**Maîtrise fragile 9 POINTS**	**Maîtrise satisfaisante 14 POINTS**	**Très bonne maîtrise 17 POINTS**	TOTAL (points)
Maîtrise de l'expression orale.	**Adopter un comportement (une posture) convenant à une épreuve orale**	Le candidat adopte une attitude désinvolte, pas d'implication, mauvaise volonté manifeste...	Le candidat est hésitant, mais de bonne volonté ; manifeste des difficultés d'expression. Il utilise ses supports	Le candidat gère son stress, se présente, a une attitude positive vis-vis du jury (réactivité, politesse.) répond aux questions, niveau sonore audible. Il mobilise ses supports de façon adaptée pour servir son discours	Le candidat fait preuve d'une grande facilité dans l'expression, est très réactif, convaincant, motivé et impliqué ; mobilise ses supports avec aisance et pertinence	/50
	S'exprimer correctement dans un niveau de langue approprié	Le candidat peine à s'exprimer. Le registre de langue est inadapté.	Utiliser un registre de langue adapté mais le vocabulaire est peu varié Il s'exprime par des phrases courtes	Faire des phrases construites dans un niveau de langue approprié Utiliser un vocabulaire adapté	Le candidat a un discours fluide, dans un registre de langue adapté, avec un vocabulaire précis et étendu.	
	Ecouter et prendre en compte ses interlocuteurs	La candidat éprouve des difficultés à répondre aux questions posées, ou ne les prend pas en compte.	Le candidat répond aux questions de manière incomplète	Le candidat manifeste de la bonne volonté pour répondre aux questions	Le candidat montre de l'intérêt aux questions et développe ses réponses.	
Maîtrise du sujet	**Présenter le projet**	Le candidat n'est pas en mesure de présenter les grandes lignes de son projet	Le candidat présente uniquement les grandes lignes de son projet, sans développer.	Présenter le projet dans son ensemble en expliquant les différentes étapes de sa réalisation	Le candidat présente son projet, sa démarche, l'illustre par des exemples, voire est capable de le mettre en perspective	/50
	Rendre compte des connaissances et compétences acquises	Le candidat éprouve des difficultés à cerner ce qu'il a appris	Le candidat exprime une ou deux acquisitions	Le candidat identifie des connaissances et des compétences acquises	Le candidat maîtrise son sujet	
	Dresser un bilan critique du projet	Le candidat dresse un bilan succinct	Le candidat identifie des points positifs ou négatifs	Le candidat identifie des points positifs et des points négatifs	Le candidat formule un jugement élaboré et donne un avis personnel	

2 points de bonus au niveau « très bonne maitrise »

4- Document préparatoire à l'épreuve orale. Informations à renseigner par le candidat.

NOM : ……..Prénom :……..Classe : ……

Modalités de passage : □ individuel

□ à deux : Nom et prénom du binôme de votre classe :

……

Attention si passage à deux, la production présentée doit être commune aux deux élèves.

Langue vivante étrangère : Souhaitez-vous utiliser une langue vivante étrangère pour une partie de votre présentation orale ?

□ OUI : langue choisie :……..

□ NON.

L'épreuve orale porte sur un des projets menés dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4, du parcours avenir, du parcours citoyen ou du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Complétez le tableau ci-dessous avec les projets étudiés et cochez celui que vous avez choisi.

Enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4		
Thème	**Intitulé de l'E.P.I.**	

Parcours avenir	
Stage en entreprise (en 3ème)	

Parcours citoyen	

Parcours d'éducation artistique et culturelle	

Parcours santé	

Signature du candidat : Vu et pris connaissance le……

Signature d'un responsable légal du candidat :